

# **FRONT DE LUTTE des RETRAITES des BOUCHES DU RHONE**

## **RENCONTRE Mr PAYAN 22mars 2013**

### **DECLARATION.**

Après cette présentation de notre Front de Lutte des Retraités des Bouches du Rhône, nous voulons remercier madame la ministre, Marie Arlette Carlotti, qui nous a dirigé vers vous, monsieur Payan, son conseiller, pour nous recevoir et nous écouter.

Nous ne sommes pas satisfaits de la politique économique et sociale du gouvernement auquel appartient madame Carlotti. Pour l'essentiel, elle se situe à nos yeux dans la continuité de celle du gouvernement Fillon, nous allons nous en expliquer avec quelques exemples marquants.

C'est pour notre Front de Lutte et le millier de retraités qui y participent d'autant moins acceptable que nous avons pris une part active à la campagne électorale pour chasser la droite et faire élire au second tour, François Hollande à la présidence de la République. C'est grâce au report massif des voix du Front de Gauche, auquel ce dernier a appelé, que madame Carlotti, comme tant d'autres députés de la majorité présidentielle, ont été élus. Le programme et les engagements du candidat Hollande sont différents de ceux du Front de Gauche. Cependant, son projet affichait une évolution positive par rapport à la politique calamiteuse subie pendant les dix années de la droite au pouvoir.

**Nous étions donc doublement légitimés à attendre un changement**, malgré une situation de crise que le candidat Hollande n'avait pas cherché à nier. Mais faute d'avoir mis la fermeté nécessaire pour « *réorienter la construction européenne* » je le cite, notamment en abandonnant une vraie renégociation du pacte Sarkozy/Merkel, nous nous enfonçons dans la crise et dans la spirale de l'austérité que nous distille le 1<sup>er</sup> Ministre.

En l'état le projet de loi portant sur la séparation des activités de crédit et d'affaires des établissements bancaires ne permettra pas d'orienter des masses de capitaux suffisantes pour l'investissement productif et créer des emplois dont nos jeunes ont tant besoin.

**En matière de fiscalité**, une grande réforme était annoncée pour plus d'équité mais après l'épisode des « pigeons » puis celui de la tranche à 75%, nous sommes un peu refroidis. D'autant, que la mesure adoptée par le Gouvernement Fillon en 2009 consistant à supprimer la demi part fiscale des personnes vivant seules n'a pas été abolie. Nous insistons sur ce point : cette mesure met en grande difficulté des personnes aux ressources modestes, des veuves notamment ; non-imposables, elles deviennent imposables avec les conséquences qui en découlent fiscalement et pour l'ouverture de certains droits.

Le gel des tranches de l'impôt sur le revenu décidé par le gouvernement Fillon, maintenu lui aussi, provoque les mêmes effets néfastes pour les bas revenus.

**Venons-en au pouvoir d'achat des retraités.** En revalorisant de 1,2% les pensions de retraite au 1<sup>er</sup> avril, pour une inflation de 1,8%, après un prélèvement supplémentaire de 0,3%, c'est la première fois qu'un gouvernement adopte une mesure qui entraîne une diminution immédiate du pouvoir d'achat des retraités.

Au-delà de l'aspect socialement injuste, économiquement inapproprié, cet acte donne raison à la campagne médiatique de dénigrement et de culpabilisation des retraités, présentés comme des nantis, privilégiés, épargnés par la crise. Est-ce là, la reconnaissance à des générations de travailleurs qui se sont succédées et ont fait de la France la cinquième puissance économique ?

La réalité en est tout autre.

- 800 000 retraités, majoritairement des femmes, vivent en dessous du seuil de pauvreté.
- 576000 perçoivent l'allocation de solidarité des personnes âgées qui s'élève à 777,17€/mois.

Le plan quinquennal de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale présenté en janvier par le gouvernement ne contient aucune disposition spécifique pour les retraités pauvres.

Sur le chapitre logement, le collectif des associations unies pour le logement a relevé les insuffisances de ce plan, qui à Marseille, sont plus criantes en raison de la vétusté et de la cherté du parc existant et du sous-dimensionnement du logement social. Dans ce département, de plus en plus de retraités rencontrent des difficultés grandissantes pour payer leur loyer.

Le coût de la vie ne cesse de croître, les prix des produits et services de première nécessité, les impôts augmentent plus vite que l'évolution de l'indice INSEE. De ce fait, les retraités constatent année après année une érosion de leur pouvoir d'achat. Le taux de remplacement pension/salaires a lui-même baissé sous l'effet des réformes Balladur (1993) et Fillon (2003). (-16% en valeur).

Pour vivre correctement et dignement cette tranche de vie, pour qu'elle représente vraiment un progrès social, les pensions de retraite et les minimas sociaux ne doivent pas être inférieurs au SMIC qui doit être porté à 1700€/mois brut, et être indexés sur l'évolution du salaire moyen pour que les retraités bénéficient aussi de la croissance économique. (C'était le cas avant 1993).

**Une nouvelle réforme des retraites a été annoncée par le 1<sup>er</sup> Ministre** pour le courant de l'année. Compte tenu du chômage qui ne cesse de croître, tout allongement de la durée de cotisation et retard de l'âge de départ seraient une hérésie. « Les seniors restant actifs plus longtemps » (du fait des réformes Balladur et Fillon) « il y a de moins en moins de places disponibles pour les jeunes ». Ce propos émane de l'OFCE.

Le récent rapport du COR met bien en exergue que l'équilibre financier des régimes de

retraite passe par un développement de l'emploi auquel doit s'ajouter selon nous une revalorisation des salaires. Oui la retraite à 60 ans à taux plein pour une carrière complète c'est possible.

Une réforme à cotisations bloquées comme la veut le MEDEF est inacceptable car elle entrainerait une dégradation du revenu des pensions pour les retraités actuels et futurs.

Nous exigeons que la concentration qui doit s'engager avec les partenaires sociaux ne se résume pas au même simulacre que pour l'Accord National Interprofessionnel car il mettrait en cause la légitimité même de la loi. Nous sensibiliserons les retraités pour qu'ils soient exigeants sur la négociation à venir.

**Notre système de soins français, la place de l'hôpital public, la Sécurité Sociale**, ont permis avec les progrès de la science, des technologies et de la médecine de gagner un allongement de la durée de vie significatif et d'élever globalement le niveau de santé y compris pour les générations des plus de 65 ans.

Aujourd'hui, ce progrès pour les êtres humains est menacé pour des raisons exclusivement financières, alors que, paradoxalement, les richesses créées par les travailleurs ne cessent de croître. Il y a véritablement un grave problème de répartition et de justice.

Toutes les mesures prises ces dernières années par les gouvernements de droite : franchise médicale, déremboursements des médicaments, restrictions, taxations des mutuelles... etc ont été maintenues et parfois aggravées. Le reste à charge des assurés sociaux ne cesse d'augmenter et de plus en plus de personnes renoncent à se soigner pour des raisons budgétaires ; 14% des retraités sont dans ce cas.

Ce sont eux qui, statistiquement et naturellement ayant le plus besoin de soins, sont les plus pénalisés.

Le candidat Hollande s'était engagé à « *renouer avec l'excellence de notre système de santé et à renforcer l'hôpital public* ».

Ce ne sera pas possible sans régler les honoraires et les pratiques du secteur libéral, sans abrogation de la loi Bachelot hôpital, patients, santé, territoire.

Ce ne sera pas possible sans un véritable service public de la santé.

Ce ne sera pas possible sans affectation de ressources financières nouvelles qui passent par la mise à contribution de tous les revenus du travail, la modulation de la part patronale des cotisations sociales en fonction du poids de la main d'œuvre dans la valeur ajoutée, la taxation des revenus financiers des entreprises, la remise en cause des exonérations de cotisations patronales.

Ces principes pour de nouveaux financements sont valables pour l'ensemble des domaines qui constituent la protection sociale, retraite, famille, santé, autonomie.

Il faut revenir à une véritable gestion démocratique des branches de la Sécurité Sociale où les salariés doivent avoir prépondérance considérant que c'est leur travail qui en assure le financement. C'est leur salaire socialisé.

Nous sommes totalement opposés au volet complémentaire santé de l'Accord National Interprofessionnel et nous demandons son annulation car il remet en cause le principe de

Sécurité Sociale Universelle et la solidarité intergénérationnelle puisque les retraités en sont exclus.

**Concernant la situation préoccupante de l'hôpital public** dans notre département et l'enjeu que cela représente pour les retraités, notre front de lutte a engagé une réflexion sur ce sujet. Nous souhaiterions, à l'issue de ce travail, dans quelques semaines, pouvoir rencontrer un interlocuteur pour exprimer nos attentes et nos propositions.

**Un projet de loi va être mis en chantier, sur une question où la France a pris beaucoup de retard, l'aide à l'autonomie.** Elle relève à notre sens, de la solidarité nationale et devrait être prise en charge par la Branche Maladie de la Sécurité Sociale, dans une branche spécifique « perte d'autonomie ».

Nous avons évoqué plus haut l'aspect financement de l'ensemble de la protection sociale. Il faut exclure l'idée de récupérer une partie des aides versées sur succession quand il y en a, car cela aurait un effet dissuasif de recours à ces aides.

L'organisation des aides doit continuer de reposer sur les départements qui pourraient voir leurs compétences élargies à l'accueil dans des maisons spécialisées, financièrement accessibles à tous les revenus. C'est devenu une question très sensible pour les retraités.

Avant de conclure, nous voulons attirer l'attention de Madame la Ministre sur la situation de certains retraités des Bouches du Rhône, dits « carrière longue », sanctionnés par l'URSSAF et la CARSAT. C'est le seul département où le cas de ces retraités est traité de cette manière et nous pensons que c'est le résultat d'une politique dont le député de l'UMP, Mr Tian est à l'origine. Notre camarade qui organise leur défense depuis plusieurs années vous en fournira les détails.

Nous avons exprimé de multiples motifs d'inquiétude et de mécontentement. Comme tout citoyen, les retraités qui ont voté à gauche attendent un changement de politique qui pour l'instant n'est pas palpable.

L'alibi de la crise selon lequel on ne peut pas faire autrement ne tient pas : les mesures d'austérité frappent durement le monde du travail qui n'a aucune responsabilité dans la crise. Loin de nous en sortir, elles nous y enfoncent toujours plus, en France comme dans les autres états de l'Union Européenne.

Le président, le gouvernement doivent écouter et entendre les salariés et les retraités. Nous estimons que jusqu'ici ils se sont beaucoup limités à retranscrire les exigences du MEDEF et des marchés financiers.

Nous avons besoin d'un changement politique pour améliorer nos vies. Nous nous emploierons avec notre Front de Lutte, dans ce département où le chômage, la pauvreté, la précarité font des ravages, à mobiliser les retraités pour faire entendre et prendre en considération leurs attentes et exigences légitimes. C'est également l'intérêt de toute la nation qui a besoin d'une relance économique qui passe par la satisfaction des besoins sociaux. Il en va aussi de la place et de l'avenir de la gauche au pouvoir. La droite trépigne pour prendre sa revanche et le mécontentement profite à l'extrême-droite qui voit sa crédibilité progresser parmi les Français.